



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 12 octobre 2020

Communiqué de presse

Crise sanitaire : l'Etat appelle tous les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux volontaires à s'enregistrer sur la plateforme [Renfort-RH](#)

La première vague épidémique de COVID-19 a nécessité le déploiement de renforts humains importants, en priorité dans les régions les plus touchées, afin de garantir un niveau inédit de prise en charge dans les services de réanimation et permettre le roulement des médecins et soignants fortement mobilisés.

Alors que la situation épidémique se détériore dans certains territoires en France, il convient de préparer notre pays à faire face aux tensions qui peuvent en découler.

Dans ce contexte, l'État lance un nouvel appel à la mobilisation de tous les professionnels disponibles pour apporter un appui aux structures et services sanitaires et médico-sociaux.

Médecins, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinés, diététiciens, aides-soignants, sages-femmes, psychologues, auxiliaires de vie, agents des services, agents d'entretien qualifiés, cuisiniers, salariés, libéraux, retraités, étudiants... Tous les volontaires, qu'ils soient salariés ou libéraux, étudiants et retraités, sont invités à s'inscrire dès à présent sur [la plateforme Renfort-RH](#).

Développée par le ministère des Solidarités et de la Santé, cette plateforme permet de mettre en relation les volontaires et les structures en demande, pour des mises à disposition ou des contrats à durée déterminée.

Concrètement :

- Toute personne disponible et qui souhaite se porter volontaire peut s'inscrire sur [la plateforme Renfort-RH](#) et renseigner ses coordonnées, disponibilités, diplômes et expériences. Elle sera ensuite contactée directement par un établissement/service ou par l'Agence régionale de santé de sa région.
- Tout établissement/service sanitaire ou médico-social ayant des besoins en ressources humaines peut consulter la base de candidats sur [Renfort-RH](#) et contacter les profils les plus adaptés à ses besoins. Chaque établissement veillera à mettre à jour ses demandes dès que celles-ci sont pourvues.

L'implication de tous est essentielle pour faire face à cette crise sanitaire.

Contact presse :

Direction générale de la cohésion sociale : dgcs-com@social.gouv.fr – 01 40 56 82 03

Direction générale de l'offre de soins : dgos-com@sante.gouv.fr – 01 40 56 47 43